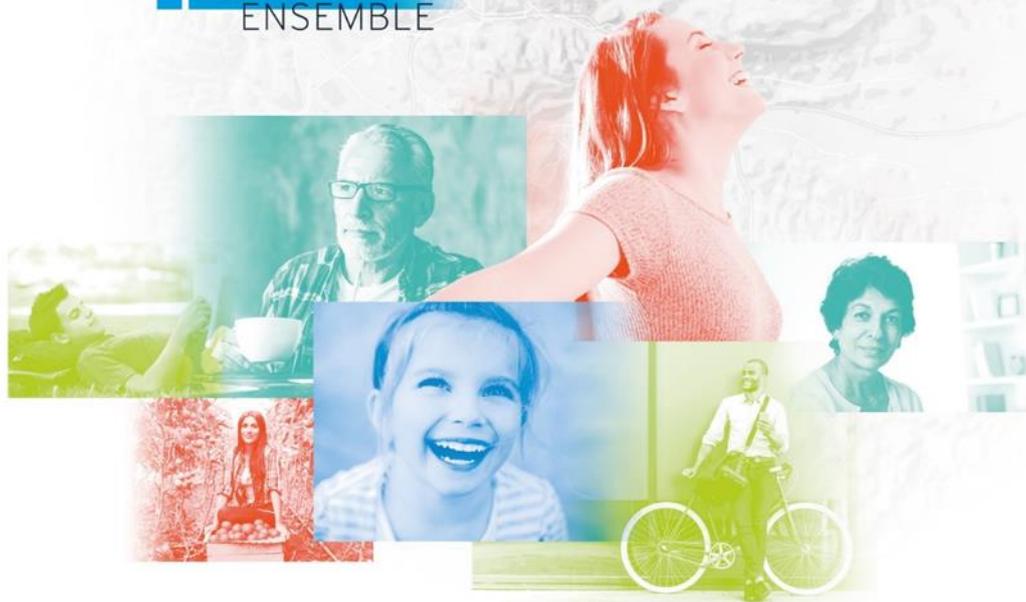


CONSTRUISSONS
ENSEMBLE



LE PAYS D'AIX
DE DEMAIN

TRETS

4.1 F- ANNEXE REGLEMENT ECRIT : FICHES PATRIMOINE BATI

PLUi du Pays d'Aix approuvé le 05 décembre 2024

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
B1206	TRETS	Route D57	CL0051 ; CL0053 à 0057 ; CL0059	Mas Cadenet Négrel	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		
B1207	TRETS	1048 chemin de Coussin	CI0168 à 0169	Château Coussin	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		18e siècle
P1208	TRETS	Lieudit de l'Anticaille	CK0198	Domaine de l'Anticaille	PONCTUEL	Ferme		
B1209	TRETS	2068 route de Saint- Maximin	BC0036 ; BC0038 ; BC0012 etc.	Château Ferry Lacombe	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		
B1210	TRETS	Chemin de Grisole	BI0134 ; BI0103 à 0104	Château Grand Boise	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		
B1419	TRETS	Chemin de Fond de Tuile	BE0078 ; BE0093 à 0095		BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1206	TRETS	Appellation : Mas Cadenet Négrel
Élément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Route D57		Cadastre Parcelles n°: CL0051 ; CL0053 à 0057 ; CL0059
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1207	TRETS	Appellation : Château Coussin
Élément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 1048 chemin de Coussin		Cadastre Parcelles n°: CI0168 à 0169
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1209	TRETS	Appellation : Château Ferry Lacombe
Élément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 2068 route de Saint-Maximin		Cadastre Parcelles n°: BC0036 ; BC0038 ; BC0012 etc.
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1210	TRETS	Appellation : Château Grand Boise
Élément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de Grisole		Cadastre Parcelles n°: BI0134 ; BI0103 à 0104
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1419	TRETS	Appellation :
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de Fond de Tuile		Cadastre Parcelles n°: BE0078 ; BE0093 à 0095
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
<small>Source :</small>	<small>Source :</small>	 <small>Source : Orthophoto IGN 2018</small>

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1208	TRETS	Appellation : Domaine de l'Anticaille
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Lieudit de l'Anticaille		Cadastre Parcelles n°: CK0198
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
 <small>Source : GOOGLE2013</small>	 <small>Source : GOOGLE2013</small>	 <small>Source : Orthophoto IGN 2018</small>

Patrimoine Bâti Surfacique

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	PRECISION SUR DENOMINATION	SIECLE
S54	TRETS	Route D57	CL0051 ; CL0053 à 0057 ; CL0059	Mas de Cadenet Négrel	SEQUENCE PATRIMONIALE	Ecart	maison ; cour ; jardin ; puits	19e siècle
D55	TRETS	1048 chemin de Coussin	CI0168 à 0169	Château Coussin	DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	cloitre ; chapelle ; porche ; jardin ; calade; dépendance ; fontaine ; sculpture	18e siècle
D56	TRETS	Lieudit de l'Anticaille	CK0198	Domaine de l'Anticaille	DOMAINE REMARQUABLE	Ferme	pigeonnier ; remise agricole ; mur de soutènement ; butte ; arbre ; fontaine	19e siècle
D57	TRETS	2068 route de Saint-Maximin	BC0036 ; BC0038 ; BC0012 etc	Château Ferry Lacombe	DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	dépendance; jardin ; bassin ; alignement d'arbre ; parc	18e siècle
D58	TRETS	Chemin de Grisole	BI0134 ; BI0103 à 0104	Château Grand Boise	DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	dépendance ; jardin ; terrasse ; clôture ; alignement arbre	17e siècle

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : D55	TRETS	Appellation : Château Coussin
Elément patrimonial : Bastide Typologie : DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : cloître ; chapelle ; porche ; jardin ; calade; dépendance ; fontaine ; sculpture
Localisation : 1048 chemin de Coussin		Cadastre Parcelles n°: CI0168 à 0169
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : NON - Historique : NON - Culturel : - Architectural :	
Description : Le château a été construit par Jean-Baptiste Sumeire. La façade principale est atypique car le pignon sud-ouest en moellons apparents en forme de "vagues" de trois travées avec oculus. Les bâtiments s'articulent autour d'un "cloître". Un porche monumental commande son entrée de la même facture que la façade du château. La chapelle attenante a deux pilastres de part et d'autre de l'entrée avec une voûte cintrée et corinche marquant le premier étage.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : D56	TRETS	Appellation : Domaine de l'Anticaille
Elément patrimonial : Ferme Typologie : DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : pigeonnier ; remise agricole ; mur de soutènement ; butte ; arbre ; fontaine
Localisation : Lieudit de l'Anticaille		Cadastre Parcelles n°: CK0198
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : NON - Historique : NON - Culturel : - Architectural :	
Description : Le bâtiment principal possède deux étages s'ouvrant sur une terrasse sur les champs viticoles. La façade ordonnancée de cinq travées est en moellons enduits sans ornements hormis un soubassement marqué et des encadrements de baies soulignés. Un pigeonnier avec décoration de tuiles vernissées sur deux strates distinctes est accolé à l'est et la cave viticole au nord. Une fontaine en pierre sculptée est positionnée sur la terrasse.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV Prescriptions spécifiques :



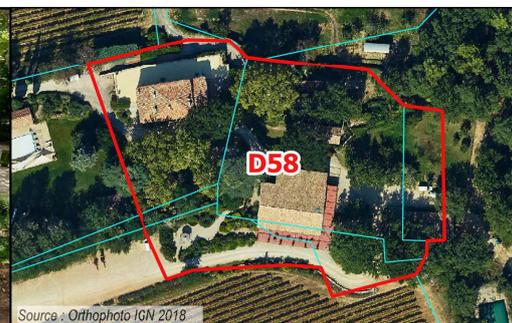
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : D57	TRETS	Appellation : Château Ferry Lacombe
Elément patrimonial : Bastide Typologie : DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : dépendance; jardin ; bassin ; alignement d'arbre ; parc
Localisation : 2068 route de Saint-Maximin		Cadastre Parcelles n°: BC0036 ; BC0038 ; BC0012 etc
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : - Architectural :	
Description : Le domaine est constitué du château devant lequel une esplanade en terrasse comportant un alignement de platanes, jardins ordonnancés, allées, etc. Le château a deux étages, des façades ordonnancées de six travées. La cave viticole est au nord. Les dépendances agricoles d'un étage, sont au nord dans le prolongement du château. Elle sont organisées autour du cour aménagée. Une maison patricienne de style italien est dans un bosquet.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : D58	TRETS	Appellation : Château Grand Boise
Elément patrimonial : Bastide Typologie : DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : dépendance ; jardin ; terrasse ; clôture ; alignement arbre
Localisation : Chemin de Grisole		Cadastre Parcelles n°: BI0134 ; BI0103 à 0104
Siècle : 17e siècle	Critère de préservation : Paysager : NON - Historique : NON - Culturel : - Architectural :	
Description : La bastide est constituée d'un corps central de trois travées de deux étages et de deux ailes latérales d'un étage et d'une travée. Une vaste terrasse au nord domine la vallée de l'Arc et la montagne Sainte Victoire. Les dépendances agricoles en moellons maçonnés, sont au sud-est, à proximité des bois, et détachées de la bastide. La bastide a des façades ordonnancées peu décorées ormis la travée centrale.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : S54	TRETS	Appellation : Mas de Cadenet Négrel
Elément patrimonial : Ecart Typologie : SEQUENCE PATRIMONIALE		Dénomination complémentaires et précisions : maison ; cour ; jardin ; puits
Localisation : Route D57		Cadastre Parcelles n°: CL0051 ; CL0053 à 0057 ; CL0059
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : NON - Historique : NON - Culturel : - Architectural :	
<p>Description : Le hameau est sur un petit plateau au milieu des champs viticoles. Il est constitué d'une dizaine de maisons regroupées autour d'une courée et ceinturées par un chemin public. L'architecture est vernaculaire, d'un étage en moyenne et en moellons end Les constructions agricoles, bosquets boisés sont en périphérie du hameau.</p>		<p>Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV</p> <p>Prescriptions spécifiques :</p>

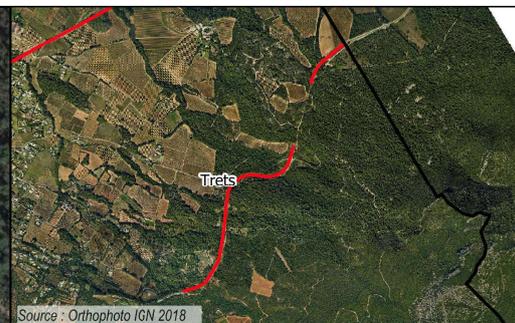


Patrimoine Bâti Linéaire

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT SUR DENOMINATION	SIECLE
L35	TRETS	chemin de Bendel ; chemin de la Boucahrde ; Mont Aurélien	BK0118 ; BK0113 ; BC0039 etc	Canal de Provence	LINEAIRE	Canal	pont ; siphon	19e siècle
L48	TRETS	Voie ferrée	CE0087 ; CE0085 ; CD0159 ; AO0158 etc.	Carnoules à Gardanne	LINEAIRE	Voie ferrée	pont; ponceau	19e siècle

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : L35	TRETS	Appellation : Canal de Provence
Elément patrimonial : Canal Typologie : LINEAIRE		Dénomination complémentaires et précisions : pont ; siphon
Localisation : chemin de Bendel ; chemin de la Boucahrde ; Mont Aurélien		Cadastre Parcelles n°: BK0118 ; BK0113 ; BC0039 etc
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : - Architectural :	
Description : Le tronçon du canal de Provence longe le piémont du mont Olympe avant de s'enfoncer dans la galerie de la Destrouse. Le canal est maçonné. Le débouché de la galerie est située chemin de la Boucharde.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Article du PLUi
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : L48	TRETS	Appellation : Carnoules à Gardanne
Elément patrimonial : Voie ferrée Typologie : LINEAIRE		Dénomination complémentaires et précisions : pont; ponceau
Localisation : Voie ferrée		Cadastre Parcelles n°: CE0087 ; CE0085 ; CD0159 ; AO0158 etc.
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description : La ligne ferrée de Carnoules à Gardanne est à voie unique longue de 79 km. Elle a été ouverte au trafic le 15 octobre 1877. Le trafic voyageur a cessé le 18 avril 1939.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Article du PLUi
		Prescriptions spécifiques :

